



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métallurgie

Question écrite n° 24906

Texte de la question

Mme Michèle Bonneton attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les conséquences d'une éventuelle introduction en bourse de l'entreprise Constellium. À la suite du rachat de Pechiney par Alcan puis Rio Tinto, l'activité de transformation de l'aluminium a été transférée à l'entreprise Constellium. 10 % du capital de celle-ci est détenu par le Fonds stratégique d'investissement. Une introduction en bourse de Constellium semble être envisagée. Aussi elle lui demande quel est le positionnement de l'État actionnaire face à ce projet, et que va devenir la participation détenue par le Fonds stratégique d'investissement dans Constellium. Elle demande également quelles sont les mesures envisagées afin de permettre le maintien sur le territoire français d'une filière de la transformation de l'aluminium performante.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Bonneton](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24906

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4368

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)